

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_061
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 8 juillet 2025

3 – « Affaires financières »

Point n° 3.9 « Annulation de titres émis à l'encontre d'étudiants preneurs de notes mensualisés » (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 31 Membres représentés : 2 Total : 33	Suffrages exprimés : 33 Pour : 33 Contre : 0

VU l'article 193 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VUS les titres de recettes émis en avril 2025 à l'encontre de 5 étudiants, employés par le BVE en qualité de preneurs de notes sur l'année universitaire 2023/2024.

Des étudiants ont été employés par le BVE au titre de l'année universitaire 2024/2025 afin de prendre des notes au profit d'étudiants bénéficiant d'un accompagnement spécifique. Leur rémunération leur a été versée tous les mois sur la base du nombre d'heures prévues au contrat.

A l'issue des contrats, il a été constaté que le nombre d'heures prévues et rémunérées était supérieur au nombre d'heures réalisées. Des titres de recettes ont ainsi été émis à l'encontre des étudiants concernés afin de leur demander la restitution du trop-perçu.

Or, le nombre d'heures réalisées par ces preneurs de notes est aléatoire, et il apparaît que le système de rémunération appliqué n'est pas adapté à ce type de contrat.

En conséquence, le conseil décide d'annuler les créances listées ci-dessous :

Référence du titre	Montant
3048/2025	630.21€
3049/2025	1078.18€
3050/2025	20.69€
3051/2025	221.84€
3055/2025	160.88€

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'annulation de titres émis à l'encontre d'étudiants preneurs de notes mensualisés

Besançon, le 08/07/2025

Le président,

Hugues DAUSSY

A circular blue stamp of the University of Marie & Louis Pasteur is visible. The text inside the stamp reads "UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR" and "République Française" around the bottom edge. A handwritten signature in blue ink is written over the right side of the stamp.